

Motion relative A la mise en danger du pastoralisme par la présence permanente des ours



La CHAMBRE D'AGRICULTURE des HAUTES-PYRENEES réunie en Session Ordinaire le **10 Septembre 2019**, à Tarbes, sous la présidence de Pierre MARTIN,

DELIBERANT, conformément aux dispositions législatives et réglementaires,

CONSIDERANT :

- Que l'Etat a pris la décision en 1996 de réintroduire des ours dans les Pyrénées malgré l'opposition des populations locales et des acteurs du pastoralisme,
- Que depuis, la présence de l'ours se renforce avec des conséquences visibles sur l'ensemble du Massif Pyrénéen,
- Que de nouveaux spécimens ont été réintroduits dans le Béarn en 2018,
- Que de difficilement supportable les années précédentes, la situation est devenue insoutenable pour les éleveurs et les bergers des Hautes-Pyrénées, avec de nombreuses attaques depuis le début du printemps, tant à l'Est qu'à l'Ouest du département, avec ces dernières semaines, des attaques sur des bovins et un dérochement catastrophique de plus de 150 brebis,
- Que de nombreuses attaques ont eu lieu malgré la mise en œuvre des moyens de protection préconisés par l'Etat, qui ont ainsi fait la démonstration de leur inefficacité,
- Qu'en conséquence, l'Etat a visiblement failli à sa mission de protection des troupeaux et du pastoralisme que lui a confié le législateur,

Après en avoir débattu, la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées :

- **Considère** que ces attaques à répétition d'ours sur les troupeaux caractérisent des comportements anormaux,
- **Exige** en conséquence que soient engagées de toute urgence les procédures nécessaires à un retrait rapide des ours de notre territoire,
- **Exige** l'abandon immédiat du plan ours signé en 2018, qui prévoit la réintroduction de 16 ours dans les Pyrénées,
- **Demande** que soient engagées dès cet automne des discussions préalables à la mise en place d'un véritable plan de sauvegarde et de développement du pastoralisme et de l'élevage de montagne à l'échelle du massif, indépendant de la question de la prédation.

Fait à Tarbes, le 10 Septembre 2019

Le Président

Pierre MARTIN